

## Pour devenir Arbitre Régional, il faut :

- ☞ Etre licencié(e) FFVoile, avec visa « compétition » et pratiquer un minimum la régates
- ☞ Avoir suivi une formation théorique générale proposée par la CRA
- ☞ Avoir réussi le test tronc commun théorique sur la plate-forme (60% de bonnes réponses)
- ☞ Ensuite choisir « comité de course ou jury ou comité technique » pour être déclaré « stagiaire »
- ☞ Avoir une formation pratique sur des régates de grade 5A ou 4 avec des arbitres expérimentés, en variant les supports et les plans d'eau et en s'inscrivant obligatoirement sur le site fédéral comme « arbitre » stagiaire (pour permettre le suivi des stagiaires par la CRA)
- ☞ Quand le stagiaire est prêt, il devra choisir, en concertation avec la CRA qui validera sa désignation, 3 régates dont 1 en dehors de son club (et/ou) sur la série « dériveurs » (et/ou) sur un plan d'eau différent et avec des évaluateurs différents
- ☞ Le stagiaire se positionnera alors sur le site fédéral comme « arbitre stagiaire en évaluation » et sera validé sur l'épreuve par la CRA
- ☞ A la suite de chaque épreuve, l'évaluateur aura rempli la fiche d'évaluation\* avec le stagiaire pour faire le bilan. Il lui laissera un exemplaire et enverra le CR à la CRA dans les 8 jours
- ☞ Pour acquérir la qualification d'arbitre régional, le stagiaire devra obtenir 3 évaluations positives sur une période de formation de 2 ans
- ☞ Après concertation des membres de la CRA et au vu des évaluations, le stagiaire sera validé « arbitre régional » pour 2 ans dans la catégorie choisie (comité de course, jury)
- ☞ Au bout des deux ans si « l'arbitre régional » à participé aux colloques organisé par sa CRA et envoyé ses CR de régates, celui-ci sera nommé pour une période de 4 ans

\* Fiche d'évaluation : disponible sur le site de la Ligue à l'onglet « arbitrage »

<http://ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr/arbitres-nouvelle-aquitaine/>